



Dans les plans de ville, le réseau de camionnage, qui n'est pas sous l'autorité du ministère des Transports, apparaît à titre indicatif seulement. Pour de l'information sur ce réseau, contactez les municipalités concernées.

Réseau de camionnage
L'information concernant le réseau de camionnage était à jour le 1^{er} septembre 2014. Pour de l'information plus détaillée et mise à jour en continu, veuillez consulter le site Internet du Ministère à l'adresse suivante : www.transports.gouv.qc.ca
Produit réalisé en septembre 2014, par le Service de la géomatique pour la Direction du transport routier des marchandises du ministère des transports du Québec.

Agrandissement
1:505 000
0 10 20 30 km
Projection conique conforme de Lambert (NAD 83)
Parallèles standards : 46° et 50° Nord
Méchures centrales : 70° Ouest



Québec
Ministère des Transports
Ministère de l'Énergie et des Ressources

de poids
■ Nouveaux chantiers
■ Hauteurs libres sous les ponts du Québec
■ Entraves liées aux charges et dimensions

Information disponible sur le site Québec 511
www.quebec511.gouv.qc.ca

■ Signalisation routière des véhicules lourds
■ Réseau de camionnage
■ Routes spéciales
■ Matières dangereuses
■ Locaux de concentration des exploitants et conducteurs de véhicules lourds
■ Documents d'expédition et de consignment
■ Charges et dimensions
■ Camionnage international
■ Arrivage des cargaisons

Information disponible sur le site Web du ministère des Transports du Québec
www.transports.gouv.qc.ca

DES QUESTIONS CONCERNANT LE CAMIONNAGE ?

RÉSEAU DE CAMIONNAGE

TRANSIT
EXCEPTÉ LIVRAISON LOCALE
X, Y m

Québec

Réseau de camionnage
Autoroute
Route nationale
Route régionale
Route provinciale
Route collective
Accès aux ressources et/ou aux communautés isolées
Route locale numérotée
Route locale et route locale
Chemin forestier
Numérotation routière

Légende
Routes nationales
Routes provinciales
Routes régionales
Routes collectives
Routes locales numérotées
Routes locales et routes locales
Chemin forestier
Numérotation routière

Restrictions et prohibitions
Interdit aux véhicules transportant des matières dangereuses
Structure aux hauteurs libre sous les ponts et viaducs < 15 m
Ponts mûrs égale ou supérieure à 7 % et à 500 m

Équipements paramétrables Transports Québec
Routes routières accessibles aux véhicules lourds
Aire de service
Aire de repos pour camionneurs
Aire de repos permanente saisonnière
Séjourneurs saisonniers

Voies de secours
Littoral
Aire de vérification des trains
Piste et aire de contrôle
Détours
Village d'urgence
Port à plaisance

Modes de transport
Aérien
Aéroport régulier
Aéroport régional
Aéroport militaire
Ferry
Canoë de lac
Maritime
Port
Traverseur permanent
Traverseur saisonnier
Passage à niveau
Voies de fer
Parcs et réserves
Parc national
Biosphère mondiale
Site faunique ou réserve
Maritime
Limites
Internationales
Provinciales

Autres équipements
Ponts de passage
Services commerciaux désignés
Services commerciaux désignés
Services commerciaux désignés